
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Vingt-neuvième séance – Samedi 10 décembre 2011, à 10 h

Présidence de M^{me} Alexandra Rys, présidente

La séance est ouverte à 10 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Pierre Maudet*, maire, *MM. Olivier Fiumelli* et *Soli Pardo*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, vice-président, *M^{mes} Sandrine Salerno*, *Esther Alder* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 28 novembre 2011, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 10 décembre, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 12 décembre, à 17 h et 20 h 30, et pour mardi 13 décembre 2011, à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

3. Rapport général et rapport de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2012 (PR-900 A/B)¹.*Suite du premier débat*

M. Pierre Vanek (EàG). Mesdames et Messieurs, je commence mon intervention dans ces conditions difficiles de reprise après la pause... Mais j'essaierai d'être bref en faisant deux ou trois remarques seulement, le but n'étant pas forcément de terminer mardi matin, mais d'avoir un budget le plus vite possible.

D'abord, une remarque sur le projet initial du Conseil administratif. Le Conseil administratif est venu avec un projet de budget, nous avons dit que nous le soutiendrions. Il a présenté des objectifs politiques importants. Quelqu'un y a fait référence tout à l'heure – je crois que c'était M. Lathion – en disant que tout cela était du ronron, que ce n'était ni important, ni intéressant, ni utile, et que c'était à côté de la plaque.

Eh bien non, Mesdames et Messieurs! Le premier de ces objectifs politiques du Conseil administratif consiste à réduire les inégalités sociales sur le territoire communal. C'est un objectif essentiel. La lutte contre les inégalités sociales, la lutte contre la précarité, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre les problèmes d'inégalité en matière de logement, et dans bien d'autres domaines que je passe, sont des aspects centraux, vitaux, et le Conseil administratif avait raison de les mettre en tête de ses objectifs politiques.

Ensuite, je survole rapidement... Il y a «tendre vers une affectation de 0,7% du budget à la solidarité internationale». Mesdames et Messieurs, sérieusement,

¹ Rapports, 3015.

si une ville comme Genève, une des villes les plus riches du monde, une ville qui se veut exemplaire sur le plan international, n'est pas capable d'atteindre le but qu'elle s'est fixé, qui d'autre alors, à l'échelle planétaire, pourra le faire? Il était évidemment important, dans ce domaine, de rompre avec une politique de belles paroles et de passer aux actes.

Maintenant, parmi les objectifs politiques du Conseil administratif, il en est un qui est particulièrement pertinent pour notre débat de ce jour: le maintien de la fiscalité communale. C'est le maintien des recettes de notre collectivité pour lui permettre d'assurer les prestations sociales et les prestations de service public d'autant plus indispensables pour notre population en période de crise.

Nous avons ici des débats sur un budget déséquilibré mais, paradoxalement, les mêmes qui se plaignent de ce déficit de 12 millions de francs – qui n'en est pas un, j'y viendrai – soutiennent des mesures de destruction de la substance fiscale de la Ville de Genève à des hauteurs qui, elles, sont réelles et dramatiques.

Vous avez, avec ce qui a été voté par une majorité de la Constituante concernant l'imposition sur le lieu de domicile, une perte de recettes envisageable pour la Ville de Genève de 80 millions de francs par an. En plus, les principes de solidarité intercommunale sont minés. Avec la suppression de la taxe professionnelle soutenue par une majorité des groupes au Grand Conseil, y compris le Mouvement citoyens genevois, nous avons une réduction de 120 millions de francs. Le projet du ministre cantonal des finances en matière de taxation des entreprises, je ne sais pas où on en est à ce sujet, se traduirait par des baisses de recettes pour la Ville de Genève de l'ordre de 40 à 50 millions de francs.

On est là avec le vrai problème: une baisse de recettes de 240 millions de francs par an envisageable pour la Ville de Genève. C'est là un réel problème de déficits à venir et s'y préparer, contrairement à ce qu'a dit M. Sormanni tout à l'heure, ce n'est pas pinailler autour d'un budget déficitaire à hauteur de 1% ou de quelques millions, c'est prendre l'engagement solennel, pour ceux qui sont dans cette salle, de combattre ces baisses de recettes – ou de ne pas prendre cet engagement, mais au moins d'être francs sur cette question.

Notre groupe, évidemment, combattra ces baisses de recettes à hauteur du quart de milliard de francs pour la Ville de Genève. Nous les combattons au nom des prestations sociales qu'il s'agit de défendre, au nom des prestations de notre collectivité. Nous avons des armes pour combattre toutes ces mesures de réductions des recettes des collectivités auxquelles certains, je pense encore une fois à M. Sormanni, appellent à se préparer comme si c'étaient des actes de la nature, des actes de Dieu.

Eh bien non, ces objets passeront en votation populaire! Nous aurons les uns et les autres l'occasion de nous prononcer et de travailler pour que nos conci-

toyens puissent se prononcer par un oui ou par un non sur ces différents objets. Nous ne faisons pas de l'équilibre budgétaire une religion et nous pensons – c'est une position de gauche très traditionnelle – qu'il est parfaitement possible, en période de crise, d'avoir des budgets déficitaires, comme la loi le prévoit d'ailleurs. Nous prenons, en défendant le cas échéant le vote d'un budget déficitaire, l'engagement solennel et public de batailler ferme, contrairement à d'autres groupes, pour défendre cette substance fiscale de notre collectivité.

Maintenant, sur l'histoire de ce budget, j'ai cité les objectifs politiques du Conseil administratif et je ne vais pas m'étaler sur ceux-ci; mais on pourrait et on devrait les détailler. J'ai dit aussi qu'en l'état le budget n'est pas déficitaire. On a déjà corrigé les 12 millions de francs à hauteur de 4 millions, donc il reste 8 millions, et avec l'indexation qui ne sera pas supprimée mais servie intégralement aux employés de la Ville à hauteur du taux réel de 0%, on aura encore diminué les charges de 4 millions de francs. On est donc à moins un tiers de pourcent de déficit en l'état, avec ce qu'on sait ce matin, et il n'y a là aucun problème.

Imaginez que vous ayez un salaire de 5000 francs... C'est quoi, un tiers de pourcent? Si 1% représente 50 francs, un tiers de 50 francs, c'est... (*Remarques.*) Dix-sept... merci les spécialistes des finances, de la calculette! C'est 17 francs, cela signifie que vous arrivez en fin de mois et, quelle horreur, vous avez dépensé 17 francs de plus que ce que vous avez gagné ce mois-là! Sérieusement, faire tout un plat de ce déficit-là, ce n'est précisément pas très sérieux...

Pour conclure, trois choses encore. D'abord, quand ce budget a été présenté, on nous a demandé des commentaires et j'avais dit que notre groupe soutenait ce budget. A ce moment-là, il n'était pas déficitaire. Il l'a été ensuite, puisque des prévisions fiscales de la part de David Hiler et de son département nous ont été communiquées, lesquelles réduisaient les recettes de 30 millions de francs.

Il faut dire d'abord que ces prévisions ne sont évidemment pas une science exacte, elles sont relativement aléatoires, et que, de manière systématique, on a eu tendance à sous-estimer les recettes effectives de la Ville. Puis dire en plus qu'il n'y avait pas besoin de cette communication-là, puisque les partis de l'Entente s'étaient d'ailleurs précipités pour dire: «Oui, mais il faut baisser le centime additionnel de 2 centimes...» Cela fait, Madame la présidente du département des finances et du logement, une trentaine de millions. Si David Hiler ne nous avait pas servi cette baisse d'une trentaine de millions de francs, il se trouve dans cette salle des gens qui l'auraient proposée eux-mêmes.

Ensuite, 30 millions de francs, dans cette salle, cela vous rappelle quelque chose? Je suis là depuis peu et j'ai donc une mémoire courte, mais ça me rappelle, Mesdames et Messieurs, un échange que nous avons eu où les mêmes équilibristes qui exigent de la rigueur et de l'équilibre nous ont proposé, dans cette salle, sous prétexte que nous étions dans une période de crise et que les temps

étaient durs, de distribuer sur le budget 2011 – c’est vrai que sur le plan comptable ce n’est pas la même chose – 30 millions de francs aux entreprises.

Pas aux petites et moyennes entreprises, mais aux entreprises, même si quelques marchands de pétrole et autres banquiers et avocats d’affaires avaient été retirés du lot parce que c’était trop indécent! Le Mouvement citoyens genevois est venu les défendre, mais ce sont les mêmes encore qui voulaient distribuer ce pognon à leurs petits copains... à leurs milieux, disons, je retire cette expression, je me suis laissé emporter... A des milieux qu’ils représentent.

Alors, Mesdames et Messieurs, quant à notre groupe, nous défendrons un certain nombre d’amendements qui vont dans le sens de rétablir des dépenses importantes qui ont été supprimées dans l’exercice de coups de ciseau et d’auto-mutilation de son budget auquel s’est livré le Conseil administratif. Mais je ne m’étendrai pas sur ces propositions. Nous aurons largement l’occasion d’y revenir dans la suite de ce débat. Merci de m’avoir écouté avec patience! (*Applaudissements.*)

M. Simon Brandt (LR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, en préambule de mon intervention, j’aimerais vous citer un important personnage de Genève, en la personne de Jacques Necker, trois fois ministre des Finances de Louis XVI, qui, dans son ouvrage *De l’administration des finances de la France*, écrit: «L’Etat peut emprunter autant qu’il le désire dès lors que le budget ordinaire est équilibré.» Pour y arriver, il ne faut pas augmenter les impôts, il faut en améliorer le rendement, notamment en réformant l’administration financière et en réduisant les dépenses.

Et c’est à l’aune, Mesdames et Messieurs, de cette philosophie de Jacques Necker, l’aune qui, comme chacun le sait, était l’unité de mesure sous l’Ancien Régime, que le Parti libéral-radical vous fera, tout au long de la journée, un discours budgétaire qui tournera autour de trois axes: la réduction des dépenses, la bonne gestion de l’administration et, surtout, remettre le citoyen au centre des préoccupations.

Qu’a-t-on, Mesdames et Messieurs, dans ce budget? On a une augmentation de 38 postes; on a des charges qui, n’en déplaise à certains, ont tout de même augmenté pour une bonne trentaine de millions, et on vient ce soir nous dire: «Après tout, ce n’est pas si grave, parce que cela ne représente qu’un petit pourcentage du budget total de 1,3 milliard de francs.» Dans l’absolu, c’est parfaitement exact, Mesdames et Messieurs. Mais on aurait pu équilibrer ce budget si le Conseil administratif avait eu un peu de courage et de sens des responsabilités.

Simplement, Madame Salerno, vous nous parlez d’un budget de crise dans votre intervention liminaire, qui était assez agréable à entendre au passage, en

particulier quand vous venez nous dire que la Genève économique est en crise. Je suis heureux de vous entendre vous préoccuper de la santé financière de nos banques notamment, sachant que vous n'avez pas toujours été tendre avec elles. C'est tout à votre honneur, pour une fois, de reconnaître que la Genève économique et les banques jouent un rôle important dans notre cité.

Donc, Mesdames et Messieurs, dans ce budget, il s'est passé quelque chose de paradoxal que M^{me} Salerno n'a peut-être toujours pas compris ou, plutôt, n'a pas voulu entendre: une majorité de la commission des finances a refusé d'entrer en matière sur ce budget et elle a demandé au Conseil administratif de procéder aux arbitrages nécessaires.

Cette même majorité de la commission des finances avait retenu une leçon, à savoir que, lors du débat d'entrée en matière dans les commissions, une majorité de la commission des arts et de la culture avait fait des coupes. Et que n'a-t-on pas entendu après ces coupes? On a reproché à cette majorité d'avoir fait des coupes à l'aveugle, sans vision d'ensemble, sans concertation. Nous avons bien compris ce message. Nous ne voulions pas, en commission des finances, faire des coupes à l'aveugle et sans concertation, et c'est la raison pour laquelle nous avons demandé au Conseil administratif de les faire, parce que le Conseil administratif a été élu pour gouverner, pour gérer, pour faire des arbitrages.

Le Conseil administratif nous répond: «Non, nous estimons en avoir déjà fait assez et c'est donc au Conseil municipal d'accepter ou de rejeter le budget.» Alors, effectivement, une posture politique qui pourrait être la nôtre serait de dire que nous ne voulons pas de ce budget, que nous le refuserons en bloc, que nous ne déposerons pas d'amendements. Mais ce ne sera pas la politique que nous retiendrons aujourd'hui.

Tout au long de la journée, Mesdames et Messieurs, vous nous entendrez vous proposer un certain nombre de coupes, un certain nombre d'amendements. Non pas des amendements et des coupes qui mettront en danger des associations, non pas des amendements et des coupes qui supprimeront des subventions, pas davantage des amendements et des coupes qui supprimeront des charges de personnel existant, mais simplement revenir à ce que nous disait Jacques Necker, à savoir qu'on peut trouver les économies en réformant l'administration et en réduisant les dépenses.

Dans cette réforme de l'administration et cette réduction des dépenses, nous allons vous proposer notamment de baisser les subventions qui ne sont pas dépensées à 100% d'année en année... (*Brouhaha.*) De ne pas accepter en bloc tous les postes, même si nous pourrions en accepter certains pour vous montrer que nous ne sommes pas dogmatiques, mais dire qu'en période de rigueur budgétaire et de crise économique, on n'a peut-être pas besoin d'enfler les états-majors des conseillers administratifs, ni d'augmenter des lignes budgétaires qu'on n'arrivera

de toute manière pas à dépenser d'ici à la fin de l'année. Et, surtout, ne pas continuer à vivre à crédit sur les générations futures.

On nous a présenté en commission des finances un plan financier sur les quatre ans et où cette année et les deux suivantes seront déficitaires. Certes, le déficit ne sera pas énorme: 13 millions de francs cette année, 100 000 francs l'année prochaine et je crois une dizaine de millions de francs dans trois ans.

Mais est-ce là un bon signal politique? Madame Salerno, vous nous dites souvent que vous avez fait réduire la dette. Félicitations! Pourquoi ne pas continuer à la réduire en commençant par cesser de l'augmenter? Vous nous avez dit précédemment, et c'est mon collègue Olivier Fiumelli qui me l'a signalé par texto – je le salue au passage, s'il nous écoute de son lit d'hôpital – que la dette n'a pas augmenté.

Mais si elle a baissé ces dernières années, c'est notamment parce que la Ville a été incapable de dépenser 100% de ses enveloppes d'investissements, alors même qu'on nous dit que nous devons voter aujourd'hui un budget qui relancera l'économie, via l'investissement et via l'engagement. A quoi cela sert-il si c'est pour voter des lignes qui ne sont pas dépensées à 100% et dont on sait pertinemment au jour d'aujourd'hui, à 10 h 17, alors que nous sommes à peine entrés en matière sur ce budget, qu'on ne les dépensera pas à 100%? Nous ne nous attaquerons pas frontalement à cette administration, nous lui demanderons simplement de vivre avec des coussins plus faibles qu'auparavant et d'appliquer ce qu'on demande aux citoyens, à savoir la rigueur.

Vous comprendrez donc que la position du Parti libéral-radical sur ce budget n'est pas encore totalement définie. Il est parfaitement possible que, à la fin, nous le votions ou que nous le refusions. Pour nous, l'aune qui mesurera notre position sera l'équilibre de ce budget. S'il est équilibré grâce à des coupes intelligentes, constructives et sensées, il n'est de loin pas impossible que nous le votions. Mais il reviendra à mon collègue Jean-Marc Froidevaux, qui en trépigne déjà, de vous le dire en fin de journée. (*Applaudissements.*)

M^{me} Martine Sumi (S). Pour le Parti socialiste, de tout temps, mais bien davantage encore en cette période économique sombre, nous tenons à rappeler l'importance d'une politique budgétaire cohérente sur le long terme et qui place au cœur de ses priorités les prestations indispensables pour la population.

J'ai croisé par hasard, hier dans le bus, une amie que je n'avais pas vue depuis quelques mois, une amie que Rémy Paganì connaît bien... (*Exclamations.*) C'est une juriste... Vous allez peut-être trouver, je vous fais un peu réfléchir! C'est une juriste de l'Hospice général. C'est en cela que c'est intéressant pour nous. Elle m'a fait part à quel point la précarisation est croissante dans notre ville, puisque

cette institution a vu une augmentation de 20% des demandes durant cette année. Les tensions sociales et la détresse humaine augmentent avec les pertes d'emploi, de revenu, voire de logement, avec leurs implications sur la santé et leur cortège d'incivilités et d'insécurité.

Je n'aime personnellement pas la comparaison du budget d'une collectivité publique avec le budget d'un ménage, car je la trouve peu pertinente. Toutefois, comme c'est un exemple que chacun comprend puisqu'il le vit au quotidien, je me permettrai de l'employer malgré ma réserve initiale.

Le budget rectifié qui nous est présenté par le Conseil administratif, et dont je vous invite très vivement à accepter l'entrée en matière, s'élève à 1,150 milliard de francs. C'est donc cette somme que l'on peut comparer aux dépenses annuelles d'un ménage. Pour l'année à venir, ce ménage sait qu'il disposera de 99% de son revenu pour couvrir ses engagements et qu'il manquera par conséquent 1% pour s'autosuffire.

On a vu que ce chiffre est déjà complètement retombé puisque, grâce aux amortissements votés en début de séance, avec effectivement le respect de l'indexation des salaires et un taux d'augmentation du coût de la vie au-dessous de 0%, on sait qu'on pourra faire encore une diminution. On est maintenant à 3% du revenu qui nous manque.

Heureusement, ce ménage est un ménage qui se porte bien. Il dispose de biens immobiliers pour lesquels il a emprunté; comme n'importe quel privé le fait quand il s'achète une maison, il prend une hypothèque. Il a peu de dettes au regard de la valeur patrimoniale de ses immeubles. Il a, du reste, sainement réduit sa dette du temps des vaches plus grasses, atteignant même une diminution du quart de sa dette de 2007 à 2010.

Ce ménage envisage donc sereinement l'année à venir avec cet équilibre non parfait de son budget de famille. Y a-t-il quelqu'un dans cette assemblée qui n'a jamais eu sur son compte courant, bancaire ou postal – c'est quoi par rapport au salaire moyen? – 17,50 francs qui manquaient à la fin du mois et qui ne s'en est pas sorti le mois suivant, voire l'année d'après? C'est une banalité tellement courante que, proportionnellement, c'est vraiment ça qu'on est en train de nous expliquer. Et ce n'est même pas 17,50 francs par mois, mais sur une année. Voilà. Ce ménage sait qu'une gestion sérieuse et durable ne peut se faire avec une vision étriquée, où le pourcentage – la virgule – l'emporte sur le sens de la qualité de vie de sa famille.

Dans une perspective à moyen terme et dans le contexte morose décrit au début de mon intervention, ce ménage refuse de couper les prestations au moment où elles sont justement le plus nécessaires. Solidaire et responsable, ce ménage organise un plan financier pour redresser son équilibre familial budgétaire, mais sur le long terme, afin d'être moins soumis aux cycles anarchiques des marchés.

C'est exactement ce que nous a proposé notre Conseil administratif avec ce projet rectifié et le plan financier qui l'accompagne dans sa démarche.

Finalement, devant le refus, par le Mouvement citoyens genevois, l'Union démocratique du centre, le Parti libéral-radical, le Parti démocrate-chrétien, du projet rectifié 2012 tel que le Conseil administratif nous l'a présenté, même après les amortissements, les diminutions, étant donné que le coût de la vie est à zéro, eh bien, nous socialistes, nous tenons à réaffirmer que nous défendrons les prestations pour la population et nous défendrons les postes. Nous refuserons très clairement toute diminution, entre autres du centime additionnel, et nous refuserons toute attaque contre les recettes fiscales et autres. Nous rappelons que la Ville doit vivre avec 46 millions de francs de coupes décidées en 2009, et le manque se fait sentir aujourd'hui.

Je me permettrai en outre de faire un clin d'œil au préopinant libéral-radical, qui parlait du papa de M^{me} de Staël, pour rappeler que le papa de M^{me} de Staël a aussi souhaité augmenter l'impôt... (*Remarque.*) Modifier et augmenter l'impôt, à terme, c'est ce qui a provoqué la Révolution française quelques années plus tard. (*Protestations.*) Bref. Je préférerais citer un autre Genevois, à mon avis beaucoup plus intéressant pour ce qui nous occupe ce matin, beaucoup plus moderne aussi, c'est Albert Gallatin, qui a été secrétaire au Trésor des Etats-Unis... (*Remarque de M^{me} Wenger.*) C'est important quand même, écoutez-moi jusqu'au bout, Madame Wenger! Ce ministre des Etats-Unis n'a pas hésité à faire augmenter l'impôt de manière drastique pour développer les Etats-Unis à un moment de leur histoire où ils avaient besoin d'oser être créatifs et avoir un peu de panache pour donner de l'ampleur à leur pays. Il est le seul ministre des finances aux Etats-Unis qui ait sa statue à Washington. Il avait donc demandé d'augmenter l'impôt pour le bien de la population.

Je vous demande de ne pas diminuer l'impôt de notre collectivité publique et je vous invite à voter ce projet de budget rectifié en l'état. Les socialistes le feront. (*Applaudissements.*)

M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve). Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, chers collègues, je salue également le Conseil administratif. Jusqu'ici, nous avons abondamment discuté de la situation économique que la Ville est en train de vivre. Les rapporteurs général et de minorité ainsi que les différents intervenants s'en sont largement fait l'écho. Je ne vais donc pas revenir sur ces détails-là.

Première chose. Il s'agit du premier budget de la législature qui nous est présenté par un nouveau Conseil administratif. En cela, nous attendions clairement qu'il marque ses objectifs et ses options budgétaires pour l'année 2012 et pour

les années qui suivront. A côté de cela, un budget, et ce budget en particulier, est à situer dans le contexte plus large, on l'a vu, des perspectives économiques à moyen et à long terme.

Plus personne ici ne l'ignore, diverses menaces pèsent sur les finances des communes, dont celles de la Ville de Genève. D'une part, il y a une crise liée à la conjoncture économique qui s'annonce plutôt sévère et dont on ignore la durée et l'ampleur; d'autre part, il pèse également sur les communes des projets liés à des réformes fiscales au niveau cantonal qui auront certainement une incidence négative importante sur les finances de la Ville de l'ordre de 240 millions de francs, si elles se réalisent.

Alors oui, ces perspectives doivent nous inciter à la prudence et, dans ce contexte, la maîtrise des charges est une priorité évidente pour le groupe des Verts. Cette maîtrise des charges est d'autant plus importante qu'elle donne – et qu'elle donnerait – un signal fort à nos concitoyennes et à nos concitoyens, plutôt que de risquer de les alarmer inutilement par l'annonce d'un déficit budgétaire, aussi minime soit-il. Ce serait également la démonstration que, quoi qu'il arrive, notre Conseil administratif anticipe pour garder la maîtrise de la situation dans un contexte économique et financier extrêmement chahuté.

Or, la commission des finances a appris au mois de novembre, à la suite des dernières révisions fiscales du Canton, que le projet de budget rectifié présenté annonçait un déficit de 12 millions de francs après les arbitrages du Conseil administratif. Nous avons entendu les arguments du Conseil administratif, c'est-à-dire une baisse de 30 millions de francs qui finalement, après arbitrage, est arrivée à 12 millions et, nous les Verts, nous ne pouvons y souscrire.

Sur ce point, nous pensons que l'ambition du Conseil administratif s'est limitée à diminuer une partie du déficit, tout en justifiant que ce déficit de l'ordre de 12 millions était soutenable et que, du reste, il correspondait à 1% de la totalité du budget. Avec une telle variation, cela n'était pas particulièrement préoccupant, avec un argument phare: sauver les prestations à la population.

Nous ne pouvons guère, nous les Verts, souscrire à cette hypothèse et cette idée du Conseil administratif de nous dire que si ce Conseil municipal refuse de voter un budget déficitaire, alors il faudra couper dans les prestations. Ce n'est pas vrai, c'est inexact! Nous pensons que le Conseil administratif a les moyens de trouver ce déficit à l'intérieur de son budget. Aujourd'hui, nous avons donc, grâce à la proposition votée en tout début de matinée, diminué ce déficit. Notre Conseil administratif est capable de faire des propositions dans ce sens et nous sommes convaincus, nous les Verts, que demander un budget à l'équilibre n'équivaut pas nécessairement à couper dans les prestations pour la population.

Pour nous convaincre avec cette annonce, notre Conseil administratif nous a déclaré avoir la ferme intention de mener une réflexion et une analyse des poli-

tiques publiques pour contenir les charges municipales à l'avenir, mais qu'il lui fallait du temps pour mener cette discussion, c'est-à-dire l'année 2012. Autrement dit, il nous demande d'accepter ce léger déficit, car il va mener une réflexion. Ce qui le préoccupe en premier lieu, et là nous le rejoignons complètement, ce sont les prochaines années, qui s'annoncent difficiles, tout en rappelant que la Ville a remboursé la dette à hauteur de 450 millions de francs durant la dernière législature.

Quelques commentaires à ce stade. Nous pensons que se targuer ou claironner que la Ville est bien gérée – ce qui est le cas, il faut le reconnaître – en ayant diminué la dette à hauteur de 450 millions de francs – ce qui est vrai également – et que Genève est la Ville la mieux gérée de Suisse, nous estimons que c'est insuffisant. Nous devons faire preuve de rigueur à l'aube de cette crise économique par égard à la population et par égard à celles et ceux qui nous ont élus et qui ont élu le Conseil administratif. Il s'agit donc de prendre nos responsabilités.

Deuxième commentaire. Les plus aguerris de ce Conseil municipal savent bien quelles sont les limites de la réflexion budgétaire menée par un Conseil administratif lorsqu'il s'agit de dégager des priorités ou de diminuer un certain nombre de charges. Tout naturellement, et nous le savons toutes et tous ici, dès qu'une embellie conjoncturelle se dessine, l'exercice s'arrête, si bien que le Conseil administratif se prive d'aller au bout de sa réflexion.

Nous sommes extrêmement positifs, nous les Verts, et nous pensons que la présence de nos deux nouveaux magistrats dans ce collège, Esther Alder et Sami Kanaan, insufflera une dynamique nouvelle et pourra justement aider à cette réflexion et trouver les moyens de dégager les priorités du Conseil administratif.

Élément suivant, il faudrait tout de même saluer la prudence jusqu'ici de la magistrate en charge des finances, Sandrine Salerno, dans son évaluation des recettes, prudence partagée par le Conseil administratif, et sa volonté de mener une politique de priorité au remboursement de la dette. Cependant, cet effort de remboursement, comme je l'ai dit tout à l'heure, ne doit pas être un argument pour justifier un déficit budgétaire, aussi minime soit-il.

La posture politique des Verts, maintenant. Nous avons annoncé clairement vouloir voter un budget à l'équilibre et nous maintenons cette volonté. Nous ferons comme nous avons dit. Contrairement à la majorité qui a refusé en l'état ce budget à la commission des finances, les Verts auraient souhaité aller au bout de l'exercice et traiter les différents amendements proposés par les commissions spécialisées ou par la commission des finances pour ouvrir un chemin, un dialogue avec notre Conseil administratif, afin d'aboutir à un budget équilibré souhaité par toutes et tous ici.

Nous avons toujours tenu le même discours: nous refusons de faire porter aux générations futures les conséquences néfastes de décisions prises aujourd'hui. Nous refusons de prendre des engagements que nous ne pourrions pas tenir dans la

durée et auxquels nous devons renoncer demain. Pour ces raisons, nous sommes attachés à un équilibre budgétaire pour cette année en particulier, parce qu'il est minime, ridiculement insignifiant, vous l'avez beaucoup relevé. Justement pour ces raisons-là, nous pensons que le Conseil administratif a les moyens de combler ce déficit budgétaire.

Dans l'intervalle, nous regrettons que ce Conseil administratif n'ait pas souhaité retravailler son budget entre le mois de novembre et aujourd'hui même. Nous regrettons sincèrement que ce Conseil administratif n'ait pas souhaité revenir avec un budget équilibré en nous faisant un certain nombre de propositions.

Cependant, il faut reconnaître tout de même ici qu'il a entendu du moins une partie de notre message. Nous avons voté, tout à l'heure, une proposition pour suramortir nos investissements en 2011 – et sommes dans l'expectative d'un probable amendement venant du Conseil administratif concernant l'indexation du coût de la vie pour l'ensemble du personnel municipal.

Dans cette hypothèse, il restera tout de même quelque 4 millions de francs à trouver. Et, à ce propos, nous regrettons que le Conseil administratif prenne le risque que des amendements venant du Conseil municipal soient déposés, qui pourraient s'avérer être des coupes malheureuses en raison de leur incidence négative sur le fonctionnement de l'administration. Les Verts refusent précisément ce risque de diminutions inconsidérées dont on ne mesure pas les retombées sur le fonctionnement de notre collectivité.

Nous ne voudrions pas nous retrouver dans la même situation que lors d'un budget précédent, lorsque ce même Conseil municipal avait diminué une ligne budgétaire sans en mesurer son incidence. Ce fut fort malheureux, puisque cette ligne budgétaire correspondait à la nourriture pour les animaux du bois de la Bâtie. Si bien que M. Manuel Tornare a dû revenir en urgence en début d'année pour rétablir cette ligne. Voyez à quel point nous sommes capables d'opérer des dégâts sans le vouloir, car nous ne sommes pas sur le terrain de l'administration et nous ne maîtrisons pas son fonctionnement!

Nous estimons, comme je le disais tout à l'heure, que c'est véritablement le travail du Conseil administratif de nous faire des propositions pour que nous puissions voter un budget à l'équilibre. Il connaît ses départements, il est sur le terrain et il peut nous donner des indications qui n'entraveront pas le bon fonctionnement de notre municipalité.

Cela dit, au sujet des demandes de postes, à la suite des modifications budgétaires, elles restent extrêmement importantes, 38 postes à ce jour. Il faut bien avoir à l'esprit, Mesdames et Messieurs, chers collègues, que 38 postes supplémentaires, c'est tout de même des charges à assumer dans la durée.

Je rappelle à ce propos que, l'an passé, ce même Conseil municipal avait voté 100 postes, dont 44 il est vrai de municipalisation. Mais, tout de même, 44 postes, plus une soixantaine qui entrent dans le giron de la municipalité génèrent des mécanismes salariaux que nous devons assumer dans la durée.

La maîtrise des postes est donc à ce propos essentielle et il ne faudrait pas se retrouver dans une situation où l'administration ayant repris tant d'ampleur elle devra, pour vivre et assumer ses propres charges, diminuer ses prestations à la population et les subventions aux associations. De cela, les Verts n'en veulent pas.

Pour conclure, les Verts voteront un budget équilibré, que nous appelons de nos vœux. Nous voterons un budget qui garantit à la fois des prestations de service public à la population, maintient les aides directes aux plus fragilisés et les subventions données aux différentes associations soutenues par la Ville. Cela va sans dire, nous refuserons également toute diminution ou augmentation du centime additionnel, c'est-à-dire d'impôts.

Pour finir, je vous annonce que les Verts renonceront aujourd'hui à présenter des amendements, compte tenu du déficit budgétaire en l'état. Néanmoins, nous effectuerons notre travail d'élus, notre travail de conseillers municipaux, et nous nous positionnerons bien évidemment par rapport aux différents amendements proposés tant par le Conseil administratif que par les différents groupes politiques.

Ce n'est pas faute de propositions ou d'idées que nous renonçons à présenter des amendements, mais nous avons pris l'option de ne pas risquer des diminutions qui pourraient s'avérer calamiteuses par la suite. Naturellement, nous restons toujours dans la perspective que le Conseil administratif nous fasse encore d'autres propositions pour mener ce budget à l'équilibre, afin de permettre à ce Conseil municipal de jouer sa partition à son niveau, c'est-à-dire défendre les amendements qui lui tiennent à cœur, comme il est de coutume de le faire lors des débats budgétaires, et cela en toute démocratie.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une bonne journée et vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

M^{me} Salika Wenger (EàG). Chers conseillères et conseillers municipaux et administratifs, comme tout le monde aime bien les exemples internationaux et qu'on en a cité à réitérées reprises, M^{me} Sumi encore il y a cinq minutes, je vais vous rappeler quelque chose. Les Suédois, dans les années 1930, ont compris que le respect de l'équilibre des comptes publics était la meilleure justification, avec la qualité des services publics, qu'ils pouvaient apporter au très haut niveau d'impôts qu'ils proposaient aux citoyens. Cette politique a fait de l'un des pays

les plus pauvres au début du XX^e siècle un des pays les plus riches et les moins inégalitaires. Et c'est ce que nous voulons dire aujourd'hui.

Nous avons constaté qu'il y avait dans cette assemblée diverses postures. Il y a le faux piège politique de l'interdiction des déficits publics; il a largement été utilisé par la droite, qui ne souhaite pas accroître suffisamment les impôts parce qu'elle prétend que l'administration est pléthorique, ou tout simplement parce qu'elle attend le retour de la croissance, comme la Belle au bois dormant son prince charmant. C'est une posture. Pour nous, c'est moins de recettes, et pas assez de recettes, c'est du déficit.

De ce résultat en découle un autre. Si l'on veut réduire les déficits, il faut accroître les impôts. C'est aussi simple que cela. Il faudra donc revenir sur la baisse d'impôts concédée aux plus riches par la majorité de droite au Grand Conseil, qui siège ici aussi et qui est en train de nous jouer les vierges effarouchées, alors que vous avez voté cette baisse d'impôts.

De toutes les décisions stupides en période de crise, une baisse d'impôts, c'est vraiment le pompon! Mais on pourrait faire mieux! On pourrait carrément revenir à une baisse des salaires et alors là on aurait atteint toutes les erreurs commises durant les années 1930. (*Remarques.*) Je regrette, Mesdames et Messieurs les tenants du libéralisme forcené, vous avez tort! (*Protestations.*)

Il y a aussi ceux qui soutiennent le déficit car ils aimeraient prouver par l'exemple que ce système ne fonctionne pas. Ils sont d'accord d'initier un processus de déficit inutile et coûteux pour leur fonction publique et les habitants de notre ville, oubliant au passage que ce déficit hypothèque les quatre années à venir. Nous les appelons les pompiers pyromanes.

Amorcer un nouveau processus de déficit, c'est ouvrir la porte à une dette de plus en plus forte, une inquiétude grandissante, une dégradation permanente des services publics, des appels de plus en plus forts à la réduction des dépenses publiques, des critiques publiques des chômeurs, des personnes qui perçoivent des allocations sociales, et ainsi de suite. Nous pouvons tous les jours constater les dégâts d'une telle politique.

Il y a une troisième race, ceux qui font de l'équilibre un dogme qui ne peut en aucun cas être remis en question. Sans véritable raison politique, ils sont prêts à toutes les concessions pour autant qu'on soit à l'équilibre. Ils se sont installés sur leurs chaises, ils votent à la carte, une fois oui, une fois non. C'est la torpeur politique sans horizon ni vision qui attend que ça se passe et, surtout, sans faire de vagues.

Ne faisant partie d'aucun de ces groupes, ceux au nom desquels je parle ne voteront pas le budget déficitaire de moins de 1%. Nous ne le voterons pas. Pas question d'initier le même carnage qu'au Grand Conseil en ce moment. On a vu

ce qui s'est passé à la commission des finances du Grand Conseil, où on a coupé, taillé à la hache dans le budget, au prétexte de revenir à l'équilibre. Nous ne voulons pas initier – ne serait-ce qu'un tout petit peu – ce genre de processus.

Ce que nous voulons, c'est que l'on revienne à un équilibre budgétaire par la gauche. Là, ce sera le travail du Conseil administratif de nous faire des propositions, de discuter avec le Canton en lui demandant une meilleure taxation des hauts revenus, du capital, du patrimoine, une fiscalité écologique, la réduction des inégalités, un service public fort, des créations d'emplois, des augmentations de salaire, mais, surtout, une réévaluation de nos recettes, parce que nous savons tous que nos recettes sont toujours sous-évaluées, surtout dans le centime additionnel.

Pour nous, le constat est sans appel. La grande part du déficit, qu'il soit cantonal ou municipal, est due aux réductions d'impôts décidées par la majorité de droite. Si l'on s'attaque aux niches fiscales, dont l'inefficacité a été démontrée partout dans le monde, on arrive à des dizaines de millions supplémentaires de recettes; elles couvriront largement les déficits cantonaux et municipaux, sans faire de coupes sanglantes dans les prestations. Dans cette perspective, nous refuserons catégoriquement tout centime additionnel supplémentaire, car c'est une taxe et, comme telle, elle est injuste. Les francs ne sont pas les mêmes que l'on ait 10 francs ou 1 million de francs.

Nous ne défendrons pas non plus une baisse du centime additionnel dans cette période économique chahutée, parce que cela aboutirait à faire payer les pauvres pour les riches. Donc, nous ne voterons ni l'un ni l'autre.

On pourrait aussi revenir à l'équilibre budgétaire par la droite que vous allez probablement tous nous proposer, avec vos 250 000 amendements... (*Remarques.*) Ce sera privatisation des entreprises publiques, ce que nous propose le Grand Conseil en entamant un processus de privatisation des diverses entités paraétatiques; réduction du nombre de fonctionnaires et de leurs revenus, des aides sociales, fin des subventions aux associations... le désert culturel! Le gouvernement cantonal a choisi cette option et il aimerait nous l'infliger avec la cohorte des conséquences de ses choix absurdes.

Des déficits qui pourraient devenir permanents remettraient en cause la crédibilité de l'action publique. Les budgets votés chaque année en fonction d'une prévision de croissance irréaliste minent la légitimité du rôle de l'Etat, accusé d'être un panier percé. C'est le meilleur moyen de miner la démocratie et de laisser aux marchés et à la finance le pouvoir de tout racheter et de diriger le monde en prétendant qu'ils savent le faire mieux que les institutions publiques.

Disposer d'un équilibre budgétaire, c'est désarmer les critiques des éditorialistes et de la presse – ce n'est pas très important – mais c'est surtout diminuer le coût de la dette future, disposer enfin et à nouveau de la liberté de mener les poli-

tiques économiques que l'on souhaite, à commencer par la transition écologique. Enfin, c'est rassurer une population qui non sans raisons est inquiète pour son avenir.

La droite, comme toujours, aimerait nous faire croire que la recette est d'interdire les déficits. Mais nous savons que c'est pour amoindrir l'Etat. Le credo ultralibéral a cours en ce moment, et on peut en mesurer les résultats en voyant les Etats-Unis, par exemple, qui ont un déficit qui doit être à peu près l'équivalent du produit intérieur brut mondial. Je dois dire que cette recette de l'ultralibéralisme nous montre ses limites, c'est le moins qu'on puisse dire... (*Brouhaha.*) Je ne parle pas que des Etats-Unis, il y a la France, l'Italie, tous ces pays très à droite qui continuent, avec l'Union européenne, à nous donner des leçons de libéralisme et qui sont en train de nous enfoncer définitivement.

Je ne pense pas que l'équilibre budgétaire est de droite. En réalité, il n'y a pas de lien mécanique entre le refus du déficit et le retrait de l'Etat. C'est une invention qui appartient vraiment à la pensée de droite. Au contraire, pour la gauche, refuser le déficit, c'est s'imposer une contrainte supplémentaire qui est un gage de sérieux, un signe de la volonté de mettre tout en œuvre pour atteindre les idéaux de solidarité et de justice.

S'interdire le recours au déficit est comparable à une technique de judoka qui s'appuie sur la force de son adversaire pour le terrasser. Messieurs, vous souhaitez que l'Etat ne soit plus en déficit? Eh bien, vous devez payer maintenant! A l'inverse, ne pas s'engager à revenir à l'équilibre, c'est continuer à attendre que la croissance fasse des miracles, et c'est refuser de procéder aux nécessaires augmentations d'impôts, lesquelles ne seraient qu'un rattrapage des cadeaux somptuaires faits aux plus riches et qui ainsi éviteraient de faire reposer l'effort sur les seules classes moyennes et les plus pauvres, comme c'est le cas aujourd'hui, puisqu'on demande à tout le monde de faire un effort. Mais, visiblement, l'effort n'est pas le même qu'on soit en haut ou en bas.

Pour nous, nous engager à revenir à l'équilibre, c'est maintenir le rôle redistributeur et ne pas mettre en péril cette fonction qui nous semble centrale. Si vous le voulez, vous, eh bien, bonne chance, Messieurs, et bonne bagarre! (*Applaudissements.*)

La présidente. La parole est à M. Daniel Sormanni pour la seconde fois.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, deux ou trois compléments... Mais les très jolis propos de M^{me} Wenger m'incitent à lui répondre avant d'aborder ce que je voulais dire. Elle a dressé un

tableau assez imagé des choses. Si l'on veut éviter le tableau apocalyptique que vous nous avez décrit en cas d'emballement, de réductions de prestations et de baisses de salaires, faisons en sorte qu'aujourd'hui nous ayons un budget équilibré pendant que c'est encore facile de le faire! Vous l'avez dit, vous le voulez aussi, je vous en remercie.

Aujourd'hui, il est relativement facile de le faire, demain ce sera peut-être plus difficile. Quand je dis demain, je parle des années futures. Faisons donc cet exercice! Je l'ai dit, il sera quasiment sans douleur pour les prestataires et les fonctionnaires, pour les prestations que nous servons à la population et que, nous aussi, nous voulons maintenir en ces périodes difficiles. La population a besoin de nous, elle a besoin de la municipalité. Mais il faut le faire raisonnablement!

On entend beaucoup de bruit. On verra tout à l'heure avec tous les amendements qui ont été déposés, mais il est clair, en ce qui nous concerne, que nous n'accepterons pas non plus que l'on touche dans un sens ou un autre aux recettes, au centime additionnel, et surtout pas – alors surtout pas! – à une éventuelle revalorisation du rendement du centime additionnel, qui serait tout ce qu'il y a de plus inopportune. Si on voulait vraiment être raisonnables, on devrait le toucher, mais à la baisse!

La conjoncture est mauvaise et, entre les dernières prévisions cantonales et aujourd'hui, on sait qu'elle est plutôt à la baisse. Alors, on devrait plutôt baisser. On ne le fera pas, mais alors surtout pas! Je n'aimerais pas avoir une proposition de revalorisation du rendement du centime additionnel, ce serait proprement irréaliste et inconscient.

On a parlé tout à l'heure de l'indexation. Les chiffres de l'Office cantonal de la statistique sont clairs: décembre 2010, l'indice est à 100; aujourd'hui, il est à 99,5. Evidemment, il n'y aura pas d'indexation puisqu'il n'y a pas d'inflation et qu'elle est même légèrement négative. C'est une économie de 4,6 millions de francs, Mesdames et Messieurs, 3,8 millions de francs sur les salaires des fonctionnaires et 800 000 francs sur ceux de la petite enfance!

Les Verts nous ont dit tout à l'heure qu'ils voulaient un budget à l'équilibre. Ils l'ont dit en commission des finances et un peu partout, ils l'ont publié dans leur blog. Je suis juste un peu déçu qu'ils n'en tirent pas les conséquences et qu'ils ne déposent pas d'amendements. Mais j'espère qu'ils seront conséquents et qu'ils voteront un certain nombre d'amendements qui permettront d'arriver à l'équilibre. Sinon, ce serait juste du verbiage... J'espère que ce n'est pas le cas. (*Remarques.*) Je l'espère! On verra ça tout à l'heure...

Comme vous le savez, le Mouvement citoyens genevois a déposé un certain nombre d'amendements qui ont trait au groupe 31, dont les réserves ont largement été reconstituées depuis toutes ces années d'excédents budgétaires. Je crois qu'une petite diminution ne sera absolument pas problématique et même totale-

ment indolore. On a parlé bien sûr d'indexation, nous parlerons de la rétrocession aux communes frontalières, dont le poste augmente fortement. A mon avis, on peut le réduire.

Vous savez qu'il y a entre 130 et 160 postes vacants chaque année à la municipalité; on peut augmenter de 10 postes ces sommes, et c'est aussi une économie. Mais nous ne voterons pas un certain nombre de nouveaux postes, et quand je parle de nouveaux postes, je pars du budget du Conseil administratif rectifié, qui en a déjà réduit le nombre. J'espère que vous nous suivrez et là aussi des économies pratiquement indolores sont possibles.

Il ne s'agit pas de revenir en arrière, mais juste de ne pas faire exploser le compteur en augmentant les charges liées aux postes; ces charges, on le sait, impacteront non seulement le budget 2012, mais celui de toutes les années qui suivront. Il est en effet extrêmement difficile par la suite de réduire le nombre de fonctionnaires ou de licencier, et nous ne le souhaitons pas non plus.

Soyons donc raisonnables, freinons la machine, parvenons à un budget à l'équilibre, et que quelques subventions que nous souhaitons reviennent simplement au niveau de l'an dernier! Il n'y aura pas de diminution, juste une non-progression. C'est possible, c'est indolore. Merci d'y faire bon accueil! (*Applaudissements.*)

La présidente. J'ai le plaisir de saluer à la tribune du public notre ancien collègue M. René Winet. (*Applaudissements.*) Et je passe la parole à M. Carlos Medeiros.

M. Carlos Medeiros (MCG). Mes chers collègues, le Mouvement citoyens genevois tient déjà à faire remarquer le fait suivant. En commission des finances, une majorité courte, mais une majorité tout de même, a dégagé la position selon laquelle nous n'étions pas d'accord avec le budget. Nous l'avons renvoyé au Conseil administratif et nous attendions, en toute bonne logique, que ces gens-là, qui sont quand même payés, et largement bien payés, fassent leur travail et nous soumettent de nouvelles propositions pour arriver à un budget valable, ce qui n'était quand même pas impossible.

Nous-mêmes, avec les amendements que nous aurons l'honneur de vous proposer, en deux pages A4 et sans couper dans les fondamentaux, soit dans les prestations, soit dans les salaires, nous pourrions très bien arriver à un budget équilibré, proche de zéro déficit. Mais eux, ils n'ont pas fait leur travail et nous le regrettons, parce que c'était justement là le message que cette majorité en commission des finances a voulu faire passer: Mesdames et Messieurs, faites votre travail! Ce n'est pas à nous de le faire.

Mais on nous a mis face à cette position-là et c'est avec un grand plaisir que nous montrerons aujourd'hui – j'espère que ce ne sera qu'aujourd'hui, mais, s'il le faut, lors des séances prévues lundi et mardi – qu'avec le bon sens et quelques lignes politiques assez déterminées nous pourrions arriver à ce budget équilibré. C'est là la première considération.

Madame la présidente, vous transmettez à M^{me} Sumi, comme elle nous a fait ici un petit *speech* sur les gens qui trouvent dans leurs comptes un petit déficit à la fin du mois et nous a même sorti les 17,50 francs... Certes, aujourd'hui, dans cette ville et dans ce canton, malheureusement, ce n'est même pas 17,50 francs: des gens n'arrivent pas, à partir du 20, à boucler la fin du mois.

Mais la différence, Madame, entre une famille et l'Etat, dans ce cas la Ville de Genève, c'est que nous sommes dans une collectivité publique, une collectivité qui joue avec l'argent du contribuable. Et nous ne pouvons d'aucune manière considérer le même exemple. Dans l'économie privée, malheureusement – et on sait que les temps sont compliqués même si, jusqu'à maintenant, on a échappé à cette crise qui touche de plein fouet nos voisins – petit à petit on a vu le taux de chômage augmenter, les assurances exploser, les loyers qui ne baissent pas, contrairement aux taux d'intérêt hypothécaires, pour lesquels on serait dans la logique d'attendre une baisse aussi significative.

Mais aujourd'hui, en tant que collectivité publique, nous devons être un exemple. Amenez-nous de la gouvernance! Nous devons dire justement à nos chers concitoyens: «Voilà, on se soucie des deniers qu'on va chercher dans vos impôts pour vous dire qu'effectivement la crise est là... Les prochaines années ne vont pas être plus faciles, il ne faut pas se leurrer!» A notre avis, on doit donner le message suivant: on fait le maximum pour réduire les charges.

On ne peut pas, comme disait M. Sormanni, venir avec des propositions de 47 postes en plus. Ce n'est pas normal! Il est logique d'accepter les sapeurs-pompiers, puisque certains vont partir à la retraite et qu'il faut prendre en compte la relève. Mais il n'en est pas de même dans le secteur informatique. On ne peut pas non plus accepter des dépenses démesurées et un peu farfelues pour aider certaines minorités sexuelles; il existe des associations que la Ville subventionne et qui s'en occupent très bien. La Ville peut créer des partenariats, ce qui nous éviterait de dépenser de l'argent dans ces postes. Au niveau de la direction, on a découvert aussi des postes très bien payés. Est-ce vraiment le moment de les inscrire dans le budget? Nous pensons que non.

Sortons donc d'une logique comptable! On n'est pas dans une convention de comptables, on est ici pour donner des lignes politiques. Les spécialistes que tous les groupes ont envoyés en commission des finances iront quand même au front pour expliquer les tenants et les aboutissants de tous ces amendements. J'aimerais relever qu'on est ici pour envoyer un message à la population: oui, on est avec

vous! Non, on ne baissera pas les impôts, ce n'est pas le bon moment, et on ne coupera pas dans vos prestations sociales. Mais on peut raisonnablement et avec du bon sens couper un peu à gauche, un peu à droite – à l'image de notre groupe! – pour arriver à une solution sensée et à un budget équilibré. (*Applaudissements.*)

M. Thomas Bläsi (UDC). Contrairement à mon préopinant du Mouvement citoyens genevois, j'aimerais justement prendre un certain nombre de mesures comptables, puisque nous sommes en train de faire le budget. Cela me semble assez logique. J'aimerais par exemple, Madame la présidente, vous proposer d'autres solutions que forcément toujours travailler sur les crédits d'investissements. Ce que je vais dire est assez facile à suivre, puisqu'il vous suffit de prendre les conditions-cadres des employés de la Ville de Genève.

Si on lit les conditions-cadres des employés de la Ville de Genève, plusieurs aspects sont quand même choquants. A l'article 22 du statut du personnel de la Ville de Genève, nous lisons que la commission du personnel est autorisée à se réunir durant son temps de travail. Plusieurs articles garantissent un certain nombre d'éléments, tout comme dans le privé. Cependant, mon propos est de dire aujourd'hui qu'il y a de la place pour des économies. C'est juste ce que nous cherchons à faire.

Si je reprends, nous avons une adaptation automatique des salaires au coût de la vie, un treizième salaire progressif, mais également automatique, ce qu'on ne retrouve pas dans le privé. On peut également continuer avec les allocations familiales, dont je suis un fervent défenseur, mais la différence entre le service public et le privé est quand même assez étonnante; en fait, les allocations familiales sont doublées pour les fonctionnaires. On a un congé maternité de cinq semaines, un congé paternité de quatre semaines, auxquels se rajoute un congé parental qui peut être pris durant les cinq ans suivant une naissance. Tout cela a un coût énorme.

Je suis étonné de voir que les Verts et les socialistes, qui ont combattu de manière véhémente notre proposition d'un salaire parental qui s'appliquait à l'ensemble de la population, sont en mode défensif quand on touche à la fonction publique. Là, il faut absolument garantir les acquis, même en période de crise!

Si je continue, nous voyons une semaine de trente-neuf heures en moyenne, alors que, dans le privé, on est plutôt aux alentours de quarante heures et demie, quarante-deux heures pour certains. Maintenant, cerise sur le gâteau, les salaires... parce que c'est quand même intéressant, les salaires! On a les grilles en fonction des classes. Je ne veux pas être agressif, mais si on prend la classe zéro, on commence à 52 300 francs; seulement, avec l'ancienneté, pour un personnel de l'Etat non qualifié et après un certain nombre d'années, on arrive à un salaire final de 145 734 francs, sans aucune expérience. Dans le privé, aucun métier ne garantit une sortie à ce niveau-là.

Si on prend la classe 25 – juste pour rigoler – on commence à 87 000 francs et on finit à 252 000 francs! C’est complètement hallucinant, sachant qu’en plus on a un deuxième pilier payé à 75%, des activités politiques garanties sur le temps de travail – je crois que c’est 10% ou 11%. (*Dénégation.*) Madame Salerno, je fais peut-être une erreur sur ce point, c’est possible. En revanche, je suis certain que le reste est dans les conditions-cadres.

A mon sens, il y a tout à fait moyen de ne pas réduire les prestations, de ne pas toucher aux investissements, parce qu’on sait que les investissements, c’est le développement. On sait que les investissements et le filet social, c’est la seule chose qui finalement fonctionne dans une grave crise. Il faut donc les garantir, je suis d’accord avec vous. Mais on ne peut plus garantir des conditions-cadres telles, avec des avantages tels. C’est la collectivité qui paie tout cela.

Pour en revenir plus précisément au budget, si on prend la ligne Biens, services et marchandises, à la page 26 du rapport, il est prévu une augmentation de 13 millions de francs. Très bien, je prends acte. Mais quand on arrive à la page 299 du tableau récapitulatif, si on prend la ligne 31, on retrouve ces 13 millions de francs, mais, en plus, on a une provision de 4 375 000 francs. C’est juste hallucinant! L’augmentation devrait tenir compte des provisions, mais non, on provisionne encore 4 millions de francs, on ne sait pas pourquoi. Je pense que ces 4 millions pourraient être une économie intéressante au budget.

J’ai entendu ma collègue M^{me} Wenger parler de la Révolution française. Mais là je rigole... la Révolution française, chers amis, c’est la classe moyenne qui l’a lancée! La classe moyenne, complètement saignée à blanc par les uns et par les autres, a décidé de prendre les choses en main! A l’heure actuelle, que fait-on? On saigne la classe moyenne! Or c’est elle qui prendra les choses en main un jour ou l’autre. (*Brouhaha.*)

Maintenant, pour la comparaison hasardeuse entre les 17 francs d’un ménage et les millions de déficit prévus dans notre budget, j’aimerais vous dire qu’on pourrait faire la même comparaison de taille: si on prend l’iceberg qui a fait couler le *Titanic*, il était également tout petit, chers collègues! (*Applaudissements.*)

M. Robert Pattaroni (DC). Mesdames et Messieurs, tout à l’heure, nous avons eu de la part de la magistrate chargée des finances un exposé très sympathique qui montrait tout ce que la Ville avait fait. C’est vrai. Mais je voudrais quand même mettre en perspective plusieurs des données qu’elle a avancées. La situation à Genève est bonne, c’est vrai! Encore que... La gestion a été correcte, c’est vrai! Encore que... Mais le tout a été dans un contexte de prospérité. C’est beaucoup plus facile de gérer correctement, de faire des économies lorsqu’il y a la prospérité. Et si la dette a diminué, c’est parce que, sans un effort particulier de

la Ville, voire de l'Etat, la prospérité des entreprises a permis des recettes inespérées, au point que, quand la Banque Pictet est allée sur Carouge, j'avais dit que ce n'était pas grave puisque la prospérité nous donnait des compensations. C'est ce qui s'est passé. D'autres entreprises aussi prospères, aussi comparables du point de vue de l'avenir de Genève sont venues. Tant mieux pour Genève! Tant mieux pour Carouge! Tant mieux pour le Canton de Genève!

Ensuite, l'évolution des charges. J'ai travaillé longtemps dans le domaine de la statistique et je prends volontiers le pari avec les personnes qui ont fait les calculs que M^{me} Salerno a avancés. Je l'ai dit aux comptes 2010, entre 1990 et 2010, vous ne serez pas étonnés, cela correspond à la période où l'Alternative était majoritaire, la population a augmenté de 11,7%. C'est normal. Les charges ont augmenté, déduction faite de l'indexation et des amortissements, de 20%. En revanche, par habitant, les charges ont augmenté de 7,4% et le nombre de fonctionnaires par habitant de 7,5%. Mais tant mieux si on vit dans une ville confortable! Notre parti ne veut pas que la ville se transforme d'une manière désagréable, pas du tout! Mais il faut relever qu'on a fait très bien avec des gros moyens et que c'est grâce à la prospérité – que nous ne maîtrisons pas, mais on peut l'aider – que nous avons pu nous payer cela.

Encore un ou deux éléments pour terminer. La comparaison avec Zurich, même si elle est faite par l'honorable Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), ne signifie rien si on ne prend pas en compte la mission de ces collectivités publiques et leur situation. Nous savons qu'à Zurich il y a toute une série de charges que nous n'avons pas à Genève. En effet, à Genève, c'est le Canton qui les assume. Je m'arrête là, mais comparaison, dans ce cas-là, n'est vraiment pas une bonne raison.

Ce qui nous gêne dans ce budget, Madame la présidente, ce sont les prévisions. C'est tellement facile et agréable de faire un plan financier sur quatre ans. On voit une évolution positive parce que, finalement, mieux vaut gouverner avec cette façon de voir plutôt que de tenir compte de ce qui peut nous arriver. On ne peut pas prévoir véritablement la conjoncture. Néanmoins, bon nombre de personnes dont c'est le métier – et au niveau du Canton, il faut le dire, le responsable des finances fait très bien son travail – disent qu'on va plutôt vers des difficultés. Elles ne sont pas certaines, mais la météo générale, tous les prévisionnistes, les climatologues du point de vue finances publiques voient plutôt une évolution un peu moins positive. Elle pourrait même être négative.

Or, ce qui est très grave, c'est que le Conseil administratif – où quand même pas mal de gens ont été longtemps à l'école – ne veut pas faire ce que font tous les intellectuels quand ils font un peu de perspective, à savoir établir des variantes. Par exemple, quand les démographes font des prévisions, ils ont au moins trois ou quatre variantes. Chez les aménagistes, les urbanistes, mais aussi dans d'autres

disciplines, on prévoit au moins deux variantes quand on fait des perspectives. Il eût été correct, honnête, intellectuellement fort d'admettre qu'on peut aussi aller vers une évolution négative. Il est regrettable que le Conseil administratif, qui est quand même riche en matière grise, n'ait pas fait ce petit travail.

Enfin, pour terminer, tant mieux si la Ville va dans la direction de favoriser la promotion économique! Mais il faut rappeler que le moteur de la promotion économique, c'est le Canton. La Ville peut apporter sa pierre, mais elle ne peut pas être, pour le moment, vraiment déterminante. (*Applaudissements.*)

M. Claude Jeanneret (MCG). Chers collègues, voilà encore une fois le Mouvement citoyens genevois qui pense citoyens et qui pense à l'avenir des citoyens! Je pense qu'il est inadmissible de créer des dettes sur le fonctionnement pour faire payer à nos enfants les erreurs de gestion d'aujourd'hui. Il est clair qu'investir à crédit est toujours possible, mais je rappellerai simplement une chose: ce qui nous manque toujours dans les plans d'investissements, c'est le coût de fonctionnement et les frais futurs qu'ils impliquent.

Lorsqu'on investit 1 milliard de francs dans un domaine et que la gestion coûte 150 millions de francs l'année suivante, il faut tenir compte du fait que le budget ne pourra pas être le même que cette année. Il n'y a pas de prévisions véritablement faites en fonction de ce que nous votons, et c'est dommage.

Maintenant, le Mouvement citoyens genevois est déçu de l'action de nos conseillers administratifs. En effet, lorsqu'on arrive avec un budget de 12 millions de francs de pertes sur 1,2 milliard de francs d'activité, il y a vraiment de la mauvaise volonté. Si on n'arrive pas dans la gestion à juguler moins de 1%, cela veut dire qu'on ne domine pas du tout sa gestion. Et je trouve cela inadmissible.

Nous avons aujourd'hui une responsabilité envers l'électorat. Nous devons présenter un budget équilibré, dont le budget de fonctionnement. Pour cette raison, les amendements que nous présenterons sont des amendements sains; ils n'enlèvent rien, mais rien du tout, à l'activité et au bien-être du citoyen, mais ils donnent simplement une certaine vue de l'avenir que l'on doit réserver pour nos citoyens et pour leurs descendants.

J'aimerais aussi dire une chose: nous avons à juguler les oppositions systématiques. Tous les groupes ici peuvent être responsables, parce que ces oppositions systématiques à la construction d'appartements viennent quand même des gens de leur bord et de leurs partis. J'aimerais relever une chose qui est grave. Quand j'entends tout à l'heure ma collègue socialiste dire qu'on doit créer de l'emploi, je dis oui, mais Genève est le champion de la création d'emplois en dix ans. Au

niveau européen, en chiffres relatifs, aucun pays n'a créé autant d'emplois que Genève.

Il y a dix ans, on avait 25 000 demandeurs d'emploi, soit une quinzaine de milliers de chômeurs, et les autres qui demandent de l'emploi quand même. On a créé plus de 60 000 emplois à Genève, sur 200 000 emplois au départ, ce qui est gigantesque en chiffres relatifs. Résultat des courses: il y a dix ans, on avait 25 000 demandeurs d'emploi et 25 000 frontaliers; aujourd'hui, on a plus d'emplois, on a toujours 25 000 demandeurs d'emploi, mais on a 70 000 frontaliers. Il y a un malaise dans la gestion et l'on sait que certains frontaliers sont engagés à l'Etat. C'est là que nous devons intervenir.

Deuxième chose où nous devons intervenir: il y a quand même 20 000 pendulaires suisses qui ont fui Genève non parce qu'ils n'aiment pas Genève – ils y travaillent, ils y sont nés – mais parce qu'ils ne peuvent pas se loger ici. Nous devons aujourd'hui prévoir aussi l'avenir dans les recettes, parce qu'il y a près de 6 milliards de francs exportés ainsi. Mais vous vous rendez compte de ce que cela représente, 6 milliards exportés de Genève! C'est gigantesque! Les gens consomment, achètent leur maison, dépensent 6 milliards, en accélération, c'est quasiment le budget de Genève déplacé sur la France voisine et le canton de Vaud.

On nous parle des 200 ou 300 millions de francs que l'on récupère en impôts à la source, mais c'est rigolo, cela! C'est les 6 milliards d'activités qui nous manquent, parce que ces 6 milliards, c'est un facteur d'accélération qui dégage des impôts, du revenu à l'Etat. Voilà ce qui est important, parce que c'est la vie ici qu'on doit développer, ce n'est pas simplement attirer des gens à Genève par différents moyens. Non, il faut en tout cas que ceux qui sont ici ne partent plus.

Il faudra prévoir rapidement, dans des plans précis et dans l'investissement, la construction de logements, et pas seulement pour les défavorisés, mais aussi pour ceux qui travaillent, qui rapportent des impôts et qui dépensent à Genève. Nous attendons quelque chose de cohérent, un véritable rapatriement sur quatre ans de ceux qui n'ont pas de logement mais qui travaillent ici et rapportent beaucoup, une politique intéressante où les emplois qu'on crée – et ils sont nombreux – sont occupés par des gens d'ici. Il faut véritablement diminuer la part de demandeurs d'emplois à Genève; tous ces gens ne gagnent pas ce qu'ils doivent et donc ne rapportent pas ce qu'ils doivent.

Arrêtons de parler d'augmentation ou de diminution d'impôts! Faisons déjà en sorte que les gens qui ont le potentiel pour rapporter de l'impôt ici puissent le faire! Et c'est là que nous gagnerons beaucoup. On entendait la comparaison avec les Etats-Unis, le capitalisme, le communisme... De toute façon, dans les grands pays, que ce soit l'un ou l'autre, qu'on parle des Etats-Unis, de la Grèce ou des ex-républiques populaires de l'Est, c'était un fiasco économique total.

Soyons déjà des bons gestionnaires de chez nous. Nous avons une chance exceptionnelle: Genève, par sa situation et son infrastructure, a évité les impacts de la crise. Mais on ne pourra pas les éviter à long terme, tous les pays autour de nous sont en crise. On vit d'exportations, automatiquement on aura une répercussion, peut-être légère, mais on l'aura. Il faut donc s'y préparer et, si on augmente aujourd'hui les dépenses par rapport aux recettes et qu'on arrive dans le budget de fonctionnement à être déficitaire alors qu'on n'a pas encore connu la crise, je ne sais pas où on en sera demain.

Il faut donc absolument être raisonnables aujourd'hui, donner le signe qu'on ne crée pas un déficit dans l'année qui est encore satisfaisante. Il sera toujours temps de voir l'année prochaine comment on gèrera la crise, quand on la récupèrera vraisemblablement. (*Applaudissements.*)

La présidente. La parole est au rapporteur général, M. Alberto Velasco.

M. Alberto Velasco (S). Merci, Madame la présidente. Si vous permettez, j'interviendrai comme chef de groupe. J'aimerais dire à mon collègue Pattaroni qu'il est injuste avec la Ville de Genève. Il dit, et il a raison, que la Ville a bénéficié d'une situation économique bien particulière. Mais, que je sache, cette Ville s'inscrit dans un territoire qui s'appelle le canton. Par conséquent, les conditions économiques particulières de la Ville qu'il a citées étaient vraies non seulement pour la Ville, mais aussi pour les autres communes et pour le Canton.

Or, que voyons-nous? Que les communes, comme la Ville, ont bénéficié de cette situation particulière; il n'y a donc pas que la Ville. Il y a aussi Cologny, qui est magnifique, et d'autres communes... Au niveau cantonal, en septante ans, la gauche a été majoritaire pendant une législature. On ne peut donc pas s'en prendre à la gauche en tant que fossoyeuse de nos finances. Le Canton, en dix ans, a perdu environ 1 milliard de francs d'assiette fiscale – 1 milliard! La Ville voyait son assiette fiscale amputée, pendant cette même période, simplement de 50 millions de francs, c'est vrai.

Lors des dernières votations sur une baisse fiscale d'environ 400 millions de francs, la commune de Genève a été prétéritée de 50 millions. En l'an 2000, quand il y a eu le vote de la baisse de 12% de l'impôt cantonal, les communes n'ont pas été touchées directement, c'est vrai. Et savez-vous qui avait proposé la baisse d'impôts à 12%? C'était le Parti libéral, suivi par le Parti démocrate-chrétien et l'Union démocratique du centre, et ils l'ont votée allègrement. Moins 12%, allez, hop, on y va! Chers collègues, 12% des recettes, ce n'est pas rien.

Imaginez un peu si cette baisse de 12% des recettes n'avait pas été acceptée à l'époque: le Canton n'aurait pas le déficit structurel qu'il connaît aujourd'hui.

C'est là le problème. Vous êtes donc injuste quand vous dites à la Ville de Genève qu'elle a bénéficié d'une conjoncture favorable. Tout le monde en a bénéficié! Et la vérité, Monsieur Pattaroni, c'est qu'il y a eu 20% de charges en plus, comme vous dites, mais pendant vingt ans, ce qui fait 1% par année. Alors, franchement, critiquer une collectivité publique parce qu'elle a augmenté de 1% par année ses charges, je trouve que c'est vraiment très conservateur.

Maintenant, Madame la présidente, mon cher collègue Jeanneret nous dit qu'il est injuste de faire payer les enfants. Je suis d'accord avec vous, Monsieur Jeanneret, quand on coupe dans le social, c'est injuste de faire payer les enfants! Quand on coupe dans l'instruction publique, c'est injuste de faire payer les enfants! Mais pourtant vous n'hésitez pas à couper! C'est extraordinaire, certains mettent en jeu l'avenir de nos enfants à cause d'une dette – une dette en parfaite cohérence avec les critères financiers – dont les charges s'élèvent entre 2% et 2,5%, d'après ce qu'on m'a confirmé tout à l'heure, et alors que notre situation nous est enviée partout.

Vous dites qu'il faut s'occuper de nos enfants: oui, il faut s'occuper de nos enfants, Monsieur Jeanneret! Mais quand on coupe dans le social, dans l'instruction publique, dans la santé, dans les infrastructures, c'est là où nous devons réfléchir à l'avenir de nos enfants. A cet égard, vous n'êtes pas toujours très cohérents. En effet, si on prend tous les votes, si on les analyse, on constate que la droite parfois manque de cohérence. Voilà. Je vous prie de vous référer à vos votes.

Madame la présidente, j'aimerais finir en m'adressant à mon collègue Bläsi. Il fait une jolie comparaison avec l'iceberg, mais l'iceberg qui a fait couler le *Titanic* était immense! S'il avait été à la hauteur de nos 11 millions de déficit, il n'y aurait pas eu de problème, le bateau passait tout droit! Si, pour certains ici, 11 millions, soit 1%, représente un tel danger pour notre collectivité publique, je comprends qu'on perde des heures et des heures à débattre inutilement. D'ailleurs, peut-être qu'on arriverait à amortir ce 1% rien qu'avec le coût de nos heures de débats.

En réalité, c'est tellement peu que, par égard pour notre Ville et nos concitoyens, nous devrions raccourcir nos débats et voter ce budget le plus vite possible. Au niveau du Canton, ce n'est pas la même chose: le Canton a 400 millions de francs à trouver. Mais nous, ici, franchement, nous devrions arrêter le débat idéologique et voter, pour nos concitoyens, le budget tel qu'il nous est présenté! (*Applaudissements.*)

M. Claude Jeanneret (MCG). Je ne veux pas m'éterniser, mais étant donné que j'ai eu une réponse qui ne correspondait pas à ce que j'avais dit, j'aimerais préciser une chose. Je trouve lamentable de faire payer à nos enfants une dette qu'on leur laisserait à cause d'une mauvaise gestion, Monsieur Velasco.

Mais dire qu'on ne s'occupe pas des enfants, non! Toutefois, une chose est importante, c'est que les enfants dont vous parlez, quand ils sont jeunes adultes avec une formation et qu'on les laisse sur le carreau parce qu'ils demandent un emploi et que personne ne répond, c'est bien plus grave que ce que vous disiez tout à l'heure.

Lorsque nous demandons un effort de 1%, nous n'avons jamais dit qu'il fallait le faire sur l'enfance. Je refuse donc absolument d'entendre des choses de ce genre maintenant. Jamais le Mouvement citoyens genevois ne supprimera l'aide à une enfance en difficulté. En revanche, on doit assurer un avenir à ces jeunes qui travaillent dans l'espoir de faire quelque chose dans la vie, plutôt que de leur dire: «Il n'y a pas de résultats pour vous, vous allez chez les demandeurs d'emploi.» Non, ce n'est pas bien, Monsieur Velasco, de faire cela!

Il faut dire une chose. On a un grand problème au niveau des jeunes adultes en particulier, mais aussi au niveau de toute la population: le surendettement. Le surendettement, c'est quoi? Des gens qui n'assument pas leurs responsabilités face à leurs dépenses. Alors, si l'Etat est irresponsable dans son fonctionnement en matière d'équilibre des budgets, comment peut-il donner un exemple à des jeunes? «De toute façon, moi, je m'endette, vous allez payer...» Et payer pour payer, le jeune dit: «Tant qu'à faire, je m'endette aussi...» Puis tout le monde s'endette! On donne un mauvais exemple.

Or, nous devons prêcher par l'exemple. Si l'Etat donne l'exemple, cela remettra peut-être certains jeunes en place. Ils pourront dire alors: «Je peux avoir confiance, je ne me surendette pas.» (*Applaudissements.*)

M^{me} Mireille Luiset (MCG). Chers collègues, juste une petite mise au point pour certains téléspectateurs qui, éventuellement, se font des illusions quant aux résultats. Du côté de la gauche, personne n'a envie d'équilibrer le budget; ils ont envie qu'il passe, c'est du blabla, cela va traîner, les débats vont s'éterniser.

Mais je tenais quand même à dire une chose. M. Pagani s'obstine à vouloir faire entrer des millions dans le tube; le problème, il y a beaucoup de millions qui partent, on ne sait pas toujours exactement pourquoi, ni si c'est justifié. Il n'y a pas qu'au Vatican et dans les bandes dessinées qu'il y a des bulles... Il y a aussi la bulle immobilière, elle existe, tout le monde essaie de ne pas la voir, mais on le sait. C'est clair que cela provoquera des problèmes et n'améliorera certainement pas l'équilibre économique du canton, au niveau des emplois notamment.

Si nous voulons continuer à assurer des prestations sociales, je pense qu'il est important que le budget soit équilibré et que nous nous donnions encore les moyens d'assurer lesdites prestations. (*Brouhaha.*) Parce que, lorsqu'on remplit

trop une barque et qu'en même temps on y fait des trous, elle coule! Quand la barque est pleine, elle coule.

Je pense qu'on continue à aller droit dans le mur, à fuir les réalités, à refuser d'équilibrer les budgets lorsqu'on se dit: «Non, demain ce sera tout beau, de toute façon on ne sera plus là pour payer...» C'est ainsi quand on veut retaper des bâtiments pourris mais qu'on laisse à nos enfants la charge de la gestion de ces rénovations; on sait qu'il faudra de toute façon démolir ces bâtiments, mais ils ont coûté tellement cher qu'on ne les démolira pas. On leur laisse les problèmes sur les bras.

Je rebondis sur les propos de mon collègue M. Jeanneret, qui, très lucidement, relève le fait qu'on a une responsabilité envers les générations futures, ces jeunes qui commencent leur vie aujourd'hui et à qui on n'offre pas d'avenir professionnel. Je dis simplement qu'à un moment donné il faut prendre conscience que si nous avons été élus, en principe, c'est pour gérer convenablement les deniers du contribuable, dont on ne doit pas retenir les trois premières lettres... J'aimerais pour une fois qu'on en prenne conscience.

Il y a aussi un principe: gouverner, c'est prévoir. Eh bien, prouvons-le! Mais, personnellement, je ne pense pas du tout que certaines personnes, dans certains partis, aient envie de réellement être sensées; elles ont simplement envie de contrer. On attend le résultat, mais c'est sans aucune illusion: le père Noël, je n'y crois plus!

La présidente. J'ai le plaisir de saluer à la tribune du public notre ancien collègue M. Christophe Buemi. (*Applaudissements.*)

M. Michel Amaudruz (UDC). J'ai écouté ces débats avec la plus grande attention et je constate que chacun est convaincu du bien-fondé de sa position. Cela m'amène à faire remarquer que, par rapport à ce budget, d'un côté ou de l'autre, des concessions devront malgré tout être faites.

Je voudrais rappeler que M. Robert Ducret, au temps où il était grand argentier, nous enseignait qu'il fallait revenir à une certaine forme de simplicité et nous souvenir qu'il y avait deux colonnes fondamentales, comme dans le carnet du laitier, celle des dépenses et celle des profits. Pour avoir entendu l'ensemble des discussions de ce matin, j'ai le sentiment qu'on finit parfois par oublier cet élément essentiel et que bien des interventions relèvent davantage d'une étude en commission que du débat fondamental qui a trait au budget.

On a beaucoup parlé de cette question de 1%. M^{me} Salerno a dit que c'était sans importance. Si on se situe dans le commerce de la grande distribution, par

exemple, puisqu'elle s'est référée à l'industrie privée, on constate, pour des entreprises comme Coop ou Migros, que 1%, c'est énorme; 1% peut devenir catastrophique. Mais ce n'est pas tellement ce 1% – cette différence de 11 millions de francs – qui m'inquiète, Monsieur Velasco, c'est le reste. Parce que, aujourd'hui, on l'a dit à moult reprises, nous vivons dans un climat malsain.

L'Europe est gangrénée. Prenons une autre image: à l'époque de la peste ou du choléra, il n'y avait pas de frontières, ces épidémies traversaient. Eh bien, la Suisse risque d'être touchée. Genève, qui se dit la grande internationale, risque d'être touchée, et ce n'est pas ces 11 millions qui m'inquiètent plus particulièrement, mais bien l'ensemble, parce que nous devons marcher dans une direction de restrictions. Mais le mot «restriction» n'apparaît guère et nous devons anticiper un mouvement parce que, au moment où le mal se produira, il sera trop tard. Or, aujourd'hui, au travers de tous ces débats, cette tendance, je la vois mal se dégager. (*Applaudissements.*)

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je ne me battraï pas à ce stade sur la taille de l'iceberg, même si j'ai aussi beaucoup aimé la métaphore. Mais je voudrais revenir sur deux chiffres. D'abord celui énoncé par le Parti libéral-radical, selon qui on a beau clamer la valeur des investissements, dans la réalité, la Ville n'investit pas selon les budgets qui lui sont alloués. Cette déclaration est fausse! Prenez les comptes 2010: vous aviez une enveloppe de 95 millions de francs, vous en avez dépensé 104. Nous bouclerons bientôt les comptes 2011 et vous verrez que l'enveloppe des investissements a été largement dépensée.

Au moment où le représentant du Parti libéral-radical a fait cette intervention, je me suis retournée sur ma gauche... malheureusement, le tableau des investissements que vous avez habituellement en séance du Conseil municipal n'est pas là. Si ce tableau était à sa place, vous verriez que vous avez aujourd'hui à peu près 500 millions de francs de crédits d'investissements à l'étude ou dans les commissions. Il est donc faux et archifaux de dire que la Ville n'a pas investi selon les moyens qui étaient alloués.

Finalement, les chiffres de M. Pattaroni... Monsieur Pattaroni, vos chiffres, je ne dirai pas qu'ils sont inexacts, mais ils sont incomplets. Si vous voulez faire la démonstration et si vous voulez qu'elle soit crédible, alors il faut aller jusqu'au bout. Ce que vous avez oublié de retrancher dans votre démonstration, ce sont les prestations en nature. Or, vous savez très bien, et mieux que quiconque parce que vous êtes une des personnes dans cette enceinte qui certainement l'a demandé le plus souvent au Conseil administratif, que, depuis 2000, systématiquement, et cela a été vraiment un travail de bénédictin, nous sommes arrivés à valoriser, dans ces budgets et dans ces comptes, les prestations en nature.

Si vous soustrayez les prestations en nature, vous n'arrivez pas aux chiffres que vous avez donnés. Je ne dirais pas que vos chiffres sont faux, Monsieur Pattaroni, mais ils ne sont pas la référence, ils sont inexacts. Vous devriez aller jusqu'au bout de votre démonstration et je me réjouis en aparté de vous montrer les chiffres dont je dispose. Allons jusqu'au bout du calcul mathématique pour au moins, dans des débats politiques, utiliser des chiffres qui, sans conteste, reflètent vraiment la réalité budgétaire de la Ville.

Deuxième débat

La présidente. Mesdames et Messieurs, je vous propose maintenant de voter en bloc les amendements déposés par le Conseil administratif depuis le dépôt du premier projet de budget en septembre. Si vous acceptez ces amendements, nous travaillerons sur le budget rectifié qui figure à la fin du rapport général.

Si, par hasard, vous ne souhaitiez pas voter en bloc ces amendements, je peux d'ores et déjà vous informer que le Conseil administratif les redéposerait tous, auquel cas nous les voterions un à un pour, *in fine*, arriver au même résultat... Mais, pour que votre information soit tout à fait complète, je précise qu'il y en a 238! (*Exclamations.*)

Mis aux voix, les amendements du Conseil administratif, soit la prise en considération du projet de budget rectifié, sont acceptés sans opposition (42 oui et 35 abstentions).

La présidente. Nous travaillerons donc pour le reste de la journée sur le projet de budget rectifié. Nous allons entamer le page par page; les amendements concernant les subventions seront traités à la fin de chaque département. Toutefois, étant donné le dépôt de plusieurs dizaines d'amendements qui doivent être triés, classés et photocopiés pour que chacun dispose d'un exemplaire, une suspension de séance s'impose. Comme il est 11 h 40, nous allons nous arrêter là et reprendre à 13 h 30.

4. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

5. Interpellations.

Néant.

6. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 11 h 40.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	3454
2. Communications du bureau du Conseil municipal	3454
3. Rapport général et rapport de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2012 (PR-900 A/B). Suite du premier débat	3454
4. Propositions des conseillers municipaux	3482
5. Interpellations	3483
6. Questions écrites	3483

La mémorialiste:
Marguerite Conus